Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Publié le
ID : 060-216004259-20211217-DEL462021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 17 décembre 2021

N° 46/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
10/12/2021

Date d'affichage
10/12/2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 décembre 2021 à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 10 décembre, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. BRIATTE Hubert ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme DETOURBET Marie Charlotte ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme CHARTIER Florence ; M. MOREAU Régis ; Mme PAILLARD Elodie

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
M. DELAHAYE Frédéric donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
M. RICHARD Emmanuel donne pouvoir à Mme SOLINAS Brigitte
M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François

Etai(ent) excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie ; Mme VILLEMAINE Véronique

Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DETOURBET Marie Charlotte

OBJET

ADHESION AU RELAIS PETITE ENFANCE – RENOUVELLEMENT

Vu l'échéance de l'agrément CAF du relais Petite Enfance du Valois conclu pour la période 2021-2025,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Crépy en Valois, gestionnaire du RPE du Valois en date du 9 juin 2021,

Considérant que le RPE du Valois maintient ses activités sur le territoire des 21 communes adhérentes et que le gestionnaire souhaite pérenniser ce service en direction des familles et des assistantes maternelles,

Considérant l'évaluation quadri- annuelle 2017-2021 et le projet de fonctionnement 2021-2025 présentés en réunion plénière des communes adhérentes au RPE du mardi 9 novembre 2021 et remis à chaque représentant des 21 communes,

Après avoir entendu M. le Maire,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 pour)

- **APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion au RPE pour la période 2021-2025
- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget les dépenses et recettes liées à cette adhésion, notamment pour les appels de fonds émis par le CCAS de Crépy en Valois.

Ainsi fait et délibéré le 17/12/2021, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)

Hubert BRIATTE